

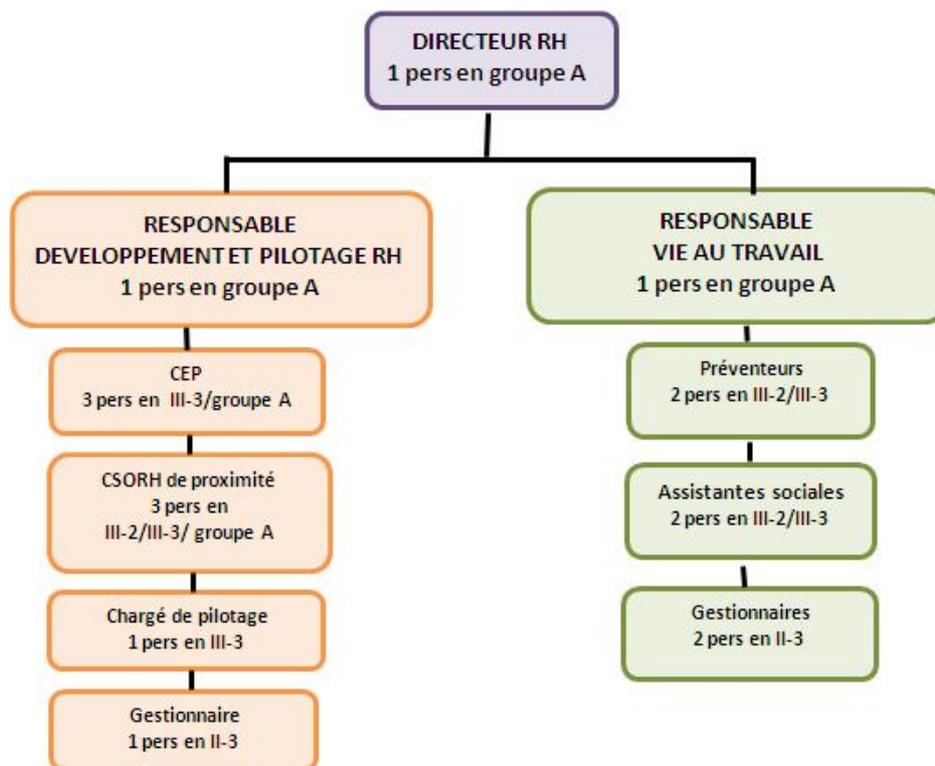


## DERNIERE INFOS !

SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Le 02 MAI 2016 A ETE L'OCCASION D'AVOIR UN CT SUR LE DEPLOIEMENT DU PROGRAMME EXCELLO POUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LA DERNIERE CDSP SUR AMBII.

## RAPPEL SUR LA NOUVELLE STRUCTURE RH DU CF DE PARIS (avec répartition des effectifs et grades)



Il sera désormais constitué de 2 grands pôles :

- ⇒ **Le pôle développement, pilotage RH** regroupe l'ensemble des compétences RH dédiées au développement des compétences des collaborateurs et des managers, de leur suivi de carrière et de leur accompagnement en proximité. Il regroupe également les fonctions de pilotage RH, par le suivi des processus associés et la gestion du SIRH.
- ⇒ **Le pôle Vie au Travail** regroupe l'ensemble des compétences liées à la qualité de vie au travail des collaborateurs et des managers du Centre, en termes de dialogue social et de prévention des risques professionnels.

## LE TERMES «RH de proximité» REMIS EN CAUSE ?

Suite aux questions des OS sur les problèmes de code. La difficulté des agents pour accéder au RH et d'accès au portail « Mon espace RH ». La DRH a répondu que l'espace RH avait toujours des jours d'ouverture et que personne n'avait été refoulé en dehors de ces plages horaires. Pour le portail « Mon espace RH », la direction a répondu que c'était un logiciel national avec son système de gestion de codes tout en précisant qu'elle regarderait à nouveau pour aider les agents en difficulté pour accéder au portail.

## LES RH EN RECLASSEMENT

Lors de la CDSP de concertation, la CFDT a fait remarquer à la direction que sur le futur cadre de référence 5 postes avaient disparu. Lors de ce CT, la direction a confirmé que des postes ne correspondaient pas à des fonctions RH (réfèrent handicap, bibliothécaire et secrétaire de DRH). Le souhait de la DRH est que chaque agent des ressources humaines est un poste identifié et reconnu par la DO.

Comparaison entre l'ancien et le nouveau cadre de référence :

CADRE DE REFERENCE ACTUEL							
GRADE	CS	III.3	III.2	III.1	II.3	II.2	Total
NOMBRE	7	4	1	1	6	3	22

FUTUR CADRE DE REFERENCE							
GRADE	Groupe A	III.3	III.2	III.1	II.3	II.2	Total
NOMBRE	7	4	3	0	3	0	17

D'autre part, la direction a également signalé :

- ⇒ 3 départs à la retraite dont 2 en TPAS du service.
- ⇒ 3 collaborateurs ont souhaité partir des RH (départs externes).
- ⇒ 1 agent dépendant des RH mais travaillant à la PROD serait d'accord pour être à 100% à la PROD.
- ⇒ La secrétaire RH pourra soit reprendre le secrétariat d'une autre direction soit se présenter à un poste de gestionnaire au RH.
- ⇒ Recherche d'un nouveau Préventeur (APACT)
- ⇒ La gestion de la bibliothèque par une association devrait démarrer début juin.
- ⇒ La direction a fait le choix de mettre plus de gestionnaires CSORH (possibilité donnée aux Centres qui le souhaitent sur le schéma national).

## ET LA SUITE ...

Une phase d'écoute a eu lieu avec les agents des RH via des CEP d'autres CF.

Après le CT, un appel à candidature va être lancé.

Pour tous les candidats un test d'aptitude (écrit/orale) aura lieu pour déterminer leurs connaissances RH, une première !

L'ensemble des RH est en reclassement (en dehors des assistantes sociales, CEP, APACT et APE) et **à ce titre pourrons bénéficier de l'accompagnement financier prévu dans l'accord AMBIII.**

### VOTE DU CT

5 contre (SUD, CGT)  
1 abstention (CFDT)  
Absent (FO)

## CDSP DE BILAN AMB 2

Cette réunion s'est déroulée en présence des syndicats signataires des Accords AMB. La CFDT et la CGC étaient présentes. Les autres OS (FO, CFTC, UNSA) étaient absentes.

### LES CHIFFRES DES PROMOTIONS

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015
(RAP, RPP et REP)	RAP = 78 RPP = 04 REP = 09	RAP = 92 RPP = 01 REP = 09
Ensemble des lauréats	Total = 91	Total = 102
Taux de promotion global ☆	8,40%	9,90%

\* Taux de promotion est calculé sur la base de l'effectif des CF / CN en personnes physiques au 31/12/2014 et 31/12/2015

### INFOS TPAS

**En 2015** : 22 signés et commencés en 2015 et 11 signés en 2015 et commencés en 2016

**Pour 2016** : Les prévisions de la direction seraient plus conséquentes (+ de 30).

### MOBILITES GEOGRAPHIQUES EN 2015

#### Mobilités sortantes : 8

- 3 mobilités vers un autre centre financier
- 4 mobilités vers la DO, le siège de la Poste, etc.
- 1 mobilité vers l'ESM

#### Mobilités entrantes : 18

- Direction Clientèle : 7 dont 6 à l'Appui
- DESP : 2 sur PRI
- Direction Métier Crédit : 2
- Direction Métier Entreprise : 5
- Direction Production : 1
- DQSO : 1

**Démissions en 2015** : 3 ruptures conventionnelles

**Nombre d'agents sur les grades de reclassement** : 55 agents (dont 6 AEXSG / 1 AAP SG/ 3 PRE / 32 CT / 1 CDTX / 10 CTDIV / 2 IN). En 2014 il en avait 58.

#### A noter :

**La CFDT a demandé une précision sur le nombre d'agents en classe I.** La direction a mis en avant que les agents ne souhaitaient pas forcément se présenter aux appels à candidatures. Au 31/12/2015, il y avait 13 agents en classe I dont 9 sont sur un grade de reclassement. En comparaison, en 2014 ils étaient 17 agents dont 10 sur un grade de reclassement.

## SUR LES ACCORDS AMB3

Au niveau du CF de Paris, les actions de communication sur AMB3 ont été menées auprès des managers puis des collaborateurs (courant mars 2016).

La Direction présente les accords en 2 parties : l'accompagnement et l'OTT (Organisation du Temps de Travail).

### Concernant l'accompagnement financier évoqué par la directrice :

- Peu d'impact par rapport au programme Excello au CF de Paris.
- Réflexion par rapport au transfert des agents de POP vers PRI à la suite de l'audience avec la CFDT.
- « Mobilité choisie » dans le cadre « d'un Avenir pour chaque postier ».

### Concernant l'OTT :

#### La CFDT a demandé le calendrier prévisionnel.

Réponse de la Directrice : un diagnostic reposant sur un état des lieux des régimes de travail et des horaires sera effectué sur l'ensemble du CF de Paris.

A la suite de cet état des lieux, une commission de suivi AMB3 et une CDSP de présentation de diagnostic seront tenues en septembre 2016.

La Direction évoque déjà la situation des brigades et des matinées.

**La CFDT rappelle que si une évolution est envisagée, un groupe de travail dans le service concerné sera proposé sur la base du volontariat, il est impératif que les collaborateurs se mobilisent lors de ses réunions**

VOTRE MOBILISATION SERA UN POIDS DANS LA  
NEGOCIATION MENEES PAR LA CFDT POUR FAIRE  
ENTENDRE VOTRE VOIX

*La Section CFDT*

**S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**



Bulletin d'adhésion

[cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

[contact@cfdtsf3c.org](mailto:contact@cfdtsf3c.org)

